

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Un-convoi-de-dechets-nucleaires-1953>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau en action > Campagnes et mobilisations nationales > Archives campagnes > Transports nucléaires > Archives suivi des transports > Train d'enfer : transport La Hague-Gorleben (5-9 novembre 2010) > Revue de presse > **Un convoi de déchets nucléaires part pour l'Allemagne (Le Point)**

5 novembre 2010

Un convoi de déchets nucléaires part pour l'Allemagne (Le Point)

Un convoi ferroviaire transportant des déchets radioactifs à destination de l'Allemagne a quitté vendredi le terminal ferroviaire du groupe nucléaire français Areva à Valognes (Manche).

Ce convoi, surnommé le "train de l'enfer" par le réseau Sortir du nucléaire, doit atteindre samedi Gorleben (Basse-Saxe) sous la haute surveillance des militants écologistes.

"La radioactivité totale de ce convoi (...) représente deux fois celle dégagée par la catastrophe de Tchernobyl", écrit vendredi le réseau dans un communiqué.

Quelque 154 tonnes de déchets nucléaires vitrifiés radioactifs, restes ultimes après leur retraitement à l'usine de La Hague (Manche) pour le compte de centrales allemandes, sont répartis dans 11 conteneurs placés sur le train.

Le convoi est également composé de trois wagons réservés aux forces de l'ordre chargés d'en assurer l'acheminement vers l'Allemagne malgré les protestations attendues.

Plusieurs milliers d'opposants allemands au nucléaire ont prévu de manifester du 5 au 8 novembre contre ce transfert.

Quelques dizaines de militants de l'organisation écologiste Greenpeace, qui appelle à ne pas perturber le parcours de ce qu'elle présente comme le convoi "le plus radioactif de l'histoire", manifestaient vendredi près du lieu du départ.

Greenpeace a indiqué ne pas vouloir empêcher le transfert car, selon le directeur de l'association en France, Pascal Husting, "ce n'est pas à la France de gérer les déchets produits par les centrales allemandes".

UN "SYMBOLE TERRIFIANT"

Il précise également qu'il ne faut pas que ces déchets soient entreposés à Gorleben, car "il n'y a là qu'un hangar".

Pour le directeur de Greenpeace International, le Sud-Africain Kumi Naïdoo, "ce transport est un symbole terrifiant de l'industrie nucléaire".

Selon Henri-Jacques Neau, directeur délégué de la branche transport d'Areva, les affirmations sur le degré de radioactivité du convoi sont fausses et ce transport est le onzième des douze prévus pour le retour de déchets en Allemagne.

"C'est de l'esbroufe médiatique", ajoute-t-il, en expliquant que "les 6.000 employés à La Hague et les 1.100 affectés à la branche transport d'Areva travaillent sans danger.

La radioactivité des éléments est selon lui de 0,1 millisievert (mSv) à deux mètres, conforme aux normes.

Autre conflit entre l'association écologique et l'entreprise nucléaire, la situation juridique des déchets amenés depuis le 26 octobre depuis La Hague jusqu'au terminal ferroviaire de Valognes pour leur vérification avant le voyage.

Greenpeace affirme qu'il s'agit d'un "entreposage illégal de déchets" dans un lieu non adapté et a porté plainte.

Henri-Jacques Neau rétorque qu'"on n'est pas dans une logique d'entreposage, mais de transbordement et on a toutes les autorisations nécessaires permettant de transporter ces déchets de l'usine de La Hague jusqu'au site de Gorleben".

Par Marc Parrad